

Rencontre avec une infirmière puéricultrice

Le jeudi 02 décembre 2010, nous avons eu le plaisir d'accueillir une infirmière puéricultrice, Mme Blanchet, qui est venue nous parler de son métier ; Mme Solaux, la conseillère d'orientation psychologue du collège, et Mme Volpoët, la professeure-documentaliste, sont à l'origine de cette initiative inédite.

Mme Blanchet nous a fait découvrir son métier qui consiste à offrir des soins aux nouveaux-nés et aux enfants.



Pour commencer dans le métier, il faut avoir acquis son diplôme français d'infirmière ou de sage-femme.

Ensuite, deux épreuves écrites et anonymes d'admissibilité sont demandées, chacune dure une heure et demi et est notée sur 20. Les questions sont choisies par un jury et écrites dans un QCM (Questionnaire à Choix Multiples), contenant quarante questions.

Les candidats ayant une note supérieure ou égale à 20 sur 40 sont déclarés admis en tant qu'infirmières stagiaires. Notons que 99% des candidats sont des femmes.

Les horaires ont été la première chose évoquée et ils sont très rudes : au total, il y a trois équipes : une du matin, une de l'après-midi et une de nuit.

Mme Blanchet nous a ensuite parlé de la vie d'une infirmière puéricultrice dans une PMI (= Protection Maternelle Infantile) car c'est là où elle travaille, mais également de la vie d'une puéricultrice dans une crèche ou à l'hôpital et à la maternité dans le service de pédiatrie, mais aussi dans le milieu scolaire ou dans les haltes-garderies ou encore dans un centre maternel.



Doucet Agathe, 5^o6

ATTESTATION DE PARTICIPATION

PDMF

PARCOURS DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS

Doucet Agathe

a participé à la rencontre du **01 décembre 2010**

avec une **infirmière puéricultrice**
dans le but de découvrir son métier.

Collège André Malraux
4 boulevard Einstein
21000 - DIJON

Les élèves qui ont été volontaires pour participer aux rencontres avec les professionnels, et qui étaient présents, reçoivent une attestation. Celle-ci constitue pour eux une trace qui figurera dans leur parcours de découverte.

Ils en reçoivent une pour chaque rencontre.

Au cours de l'année de 5^{ème}, chaque élève a aussi fait une recherche sur le métier de son choix. Certains élèves demandent maintenant s'ils peuvent en faire une autre car leurs idées évoluent. C'est bien !